

Institut

de France

Académie ~~Royale~~

des Beaux Arts



Paris, le 17 septembre 1849

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Monsieur le Directeur,

Votre lettre du 4 courant, dont j'ai donné lecture à l'Académie, dans sa séance du samedi dernier 15, a été le sujet d'une longue discussion, qui a eu pour résultat, que l'Académie ne ~~pouvait~~ croyait pas pouvoir s'associer à la demande que vous avez adressée à M. le Ministre de l'Intérieur, à l'effet d'obtenir, par l'intervention de ce Ministre auprès de son collègue de la Marine, l'embarquement de votre œuvre sur un des bâtiments à vapeur de la Marine de l'Etat, qui se trouvent dans le port de Civita Vecchia. Je dois vous faire connaître, Monsieur le Directeur, les motifs de cette décision de l'Académie.

D'abord, l'Académie a pensé que les bâtiments à vapeur de la Marine de l'Etat, étant destinés à un service spécial qui a ses conditions propres, et ne pouvant guère recevoir à bord un chargement aussi considérable que le vôtre, il était probable que le Ministre de la Marine ferait quelque difficulté

l'accéder l'embarquement demandé, même en admettant
 que le Ministre de l'Intérieur, déjà satisfait de cette demande,
 l'eût recommandée à l'intérêt de son collègue; et, outre de
 pareilles difficultés, elle a pensé que son intervention ne
 pourrait être que d'un bien médiocre effet. Dans la sup-
 position la plus favorable au succès de votre demande, celle
 que M. le Ministre de l'Intérieur lui présenterait son appui
 et triompherait de la résistance de celui de la Marine, il
 est probable qu'il s'écoulera encore un temps assez long,
 jusqu'à ce que vous receviez une décision conforme à votre
 espérance. Mais alors vous toucherez de bien près à la
 saison scapulaire, où le transport d'objets d'art tels que
 les vôtres peut être sujet à quelques évanescences, par exemple
 les grands incarcénements qui peuvent résulter, pour votre
 envoi, du transport par terre, de Rome à Civita Vecchia,
 par des routes, qui ne sont pas très-bonnes, qui peuvent ve-
 nir être très-fortes, et à une époque de l'année où les pluies au-
 rant peut-être déjà commencé. Ce sont ces incarcénements
 de la voie de la terre, bien connus de vous, Messieurs le Di-
 recteur et Messieurs les Préfets, qui auraient fait
 préférer l'embarquement à Nizza grande, sur un bâtiment
 de commerce, tel que celui qui se chargeait ordinairement
 de ce ~~rapport~~ transport.

l'Académie, déjà frappée de toutes ces considérations,
 a été sensible à un autre inconvénient, c'est que, même
 en admettant un concours de circonstances favorables, l'envoi
 ne pourrait plus qu'être arrivé à Paris, que dans un temps de
 l'année ~~très~~ trop avancé, pour que l'exposition ait lieu
 dans de bonnes conditions. Les travaux des pensionnaires de-
 vraient donc être placés, en attendant le printemps pro-
 chain, dans les salles de l'été destinées à cet usage; mais
 alors il y deviendrait une cause d'embarras pour
 cette école, qui a besoin de ces salles pour ses expositions an-
 nuelles; et l'Académie manque de locaux pour passer à
 cet inconvénient.

D'après toutes ces raisons, l'Académie se voit de voir
 que vous vous feriez, Messieurs le Directeur, du moins
 de transport ordinaire, comme étant celui qui offre le
 moins d'inconvénient. Il est vrai que l'année écoulée
 n'a été que trop près de la fin, pour que vous puissiez
 écouler à ce moyen, il faudrait remettre le transport
 à l'année prochaine, et joindre ensemble le day envoi
 ce qui ne laisserait pas d'être fâcheux pour les pension-
 naires, qui ont besoin de savoir l'opinion de l'Académie
 sur leur travail et de faire connaître leur ouvrage à
 Paris. Mais, tout en tenant compte de cet intérêt, au
 quel elle est certainement très-sensible, l'Académie ne

trouverait pas un très grand inconvénient de me
 retard de quelques mois, justifié par des circonstances
 supérieures, comme celle sous l'empire desquelles vous
 avez été placé, Monsieur le Directeur, et elle s'en remet en-
 tièrement à votre prudence, et à la complaisance que
 vous avez de justifier de vos pensionnaires à cet
 égard, pour prendre le parti qui vous paraîtra le
 plus propre à concilier tous les intérêts.

Après, Monsieur ^{le Directeur} l'expression de ma haute
 considération et de mes sentiments dévoués,

Paris. Bostette

P. S. J'ai été bien flatté et bien reconnaissant de l'offre
 aimable et obligeante de Monsieur et de Madame Hays
 et en les acceptant, si je vas à Rome cette année, que
 j'y ferai la réponse la plus conforme à leur intention et
 la plus agréable pour moi-même. Mais les complications per-
 vennes dans les affaires de Rome, et qui ne pourrissent pas
 près d'une solution me mettent dans une grande incertitude.
 J'avais espéré de retrouver Rome seule à elle-même et son
 saint Padre, et je crains bien qu'il n'en soit pas ainsi de
 sitôt. Déjà, donc, il est probable que j'ajournerai mon voyage
 à des temps incertains. En attendant, je remercie bien cordia-
 lement Monsieur Hays de l'aimable hospitalité qu'il m'offre
 à la villa Medici, et je le prie de faire agréer à Madame Hays
 avec l'expression de ma gratitude pour la part qu'elle veut bien
 y prendre, mes hommages respectueux.